

Date des épreuves : **samedi 6 juillet 2024**

Lieu : **Le Champ du Feu - Belmont 67130 - La Serva**

# Trails « La ChampduF »

## Organisateurs

Vélo et Sports de Plein Air (VéSPA)

## Présentation de l'épreuve

Quatre trails sont proposés. Ils empruntent des terrains variés sur des pistes, en hors pistes, sur des sentiers et un peu de route, ils vous feront découvrir les paysages magnifiques du massif du Champ du Feu et des communes avoisinantes :

- le trail du Banc du Centenaire (**parcours Noir**) : 32 km – 1150 m de dénivelée positive
- le trail du Mont Saint-Jean (**parcours Rouge**) : 24 km – 740 m de dénivelée positive
- le trail de la Grotte du Déserteur (**parcours Bleu**) : 14 km – 440m de dénivelée positive
- le trail du Haut des Monts (**parcours Vert**) : 8 km – 200 m de dénivelée positive.

## Participants admis

- coureurs licenciés : titulaires d'une licence en cours de validité FSGT, FFA (Santé, Encadrement et Découverte exclus), FCD, FFSA, FFH, FFTri, FFCO, UFOLEP, FSCF sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition
- coureurs non licenciés : ils doivent présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition ou fournir un PPS de moins de 3 mois. Pour les coureurs étrangers, le certificat doit être rédigé en français.

Le **parcours Noir** est ouvert à partir de la catégorie "seniors", né(e)s en 2004 et avant.

Le **parcours Rouge** est ouvert à partir de la catégorie "juniors", né(e)s en 2006 et avant.

Le **parcours Bleu** est ouvert à partir de la catégorie "cadets", né(e)s en 2008 et avant

Le **parcours Vert** est ouvert à tous à partir de la catégorie "cadets", né(e)s en 2008 et avant.

## Départ et arrivée au Champ du Feu - La Serva

Couleur parcours	Nom du trail	Distance	Dénivelée positive approximative	Catégories	Années de naissance admises	Horaires départ	Remise des prix
<b>Noir</b>	Trail du Banc du Centenaire	32 km	1150 m	seniors et plus âgés	2004 et avant	15h00	19h30 Pour les 4 trails
<b>Rouge</b>	Trail du Mont St Jean	24 km	740 m	juniors et plus âgés	2006 et avant	16h00	
<b>Bleu</b>	Trail de la Grotte du Déserteur	14 km	440 m	cadets et plus âgés	2008 et avant	17h00	
<b>Vert</b>	Trail du Haut des Monts	8 km	200 m	cadets et plus âgés	2008 et avant	17h30	

## Engagement

A faire **avant le jeudi 4 juillet** au plus tard sur le site de Sporkrono ou le site <http://lachampduf.com>

Les engagements sont validés, dès que le paiement est effectué et les documents joints.

Les inscriptions sur place ne sont pas possibles.

Le nombre de places est limité à 200 coureurs pour le **Noir**, 200 pour le **Rouge**, 300 pour le **Bleu** et 300 pour le **Vert**.

**A noter :**

- tout engagement est nominatif, ferme et définitif ; il ne pourra faire l'objet d'un remboursement ni d'aucune indemnité pour quelque motif personnel que ce soit,
- la rétrocession de son dossard à une tierce personne est possible uniquement via l'appli SPORKRONO jusqu'au 25 juin 2024. La démarche est la suivante :
  - le coureur qui cède se connecte à son espace coureur via le lien qui se trouve dans son mail de confirmation d'inscription
  - il clique sur "Transférer mon dossard" et renseigne le mail de la personne à qui il cède son dossard. Celui-ci

reçoit alors un lien pour procéder à son inscription et régler celle-ci. Lorsque l'inscription est réglée, le coureur qui a cédé son dossard est remboursé dans un délai de 24 à 48h via un retro-crédit de la carte bancaire ayant effectué le paiement.

## Frais d'inscription

Couleur circuits	Nom du trail	Tarif d'inscription jusqu'au 02 juin	Tarif d'inscription du 03 juin au 04 juillet
<b>Noir</b>	Trail du Banc du Centenaire	27,00 €	30,00 €
<b>Rouge</b>	Trail du Mont St Jean	22,00 €	25,00 €
<b>Bleu</b>	Trail de la Grotte du Déserteur	12,00 €	15,00 €
<b>Vert</b>	Trail du Haut des Monts	8,00 €	11,00 €

## Le retrait des dossards

Il est à prévoir au moins 30 minutes avant le départ des courses. Se munir de la licence ou d'une pièce d'identité.

## Ravitaillement

Des ravitaillements, en eau et en nourriture, sont prévus pour tous les participants selon le tableau ci-dessous.

Couleur circuits	Nom du trail	Distance	1 <sup>er</sup> ravitaillement	2 <sup>ème</sup> ravitaillement	3 <sup>ème</sup> ravitaillement	4 <sup>ème</sup> ravitaillement
<b>Noir</b>	Trail du Banc du Centenaire	32km	11,5km La Perheux I	21,0km La Perheux II	24,6km Belmont	27,0km D414 La Serva
<b>Rouge</b>	Trail du Mont St Jean	24km	7,5km La Perheux I	12,3km La Perheux II	16,0km Belmont	18,4km D414 La Serva
<b>Bleu</b>	Trail de la Grotte du Déserteur	14 km	7,5km La Perheux	11,2km Belmont	///	///
<b>Vert</b>	Trail du Haut des Monts	8 km	à l'arrivée			

Ravitaillement à l'arrivée pour toutes les distances.

## Remise des prix

Elle se fera à partir de 19h30 à La Serva. Pour chaque circuit HOMMES et DAMES, les 3 premiers au scratch et les premiers de chaque catégorie d'âge sont récompensés.

## Restauration

Possibilité de se restaurer à l'issue des courses.

## Règlement

- une Réserve Domaniale Biologique et une zone Natura 2000 sont proches de La Serva ; ne sortez ni des sentiers et routes forestières ni des tracés de compétition. Merci !
- le règlement est celui de la FFA courses hors stade
- les licenciés devront déposer une copie de leur licence au moment de l'inscription
- Matériel à prévoir :
  - une réserve d'eau
  - un téléphone portable
  - la tenue vestimentaire adaptée aux conditions météorologiques
- les bâtons sont tolérés pour les trails noir et rouge. En revanche, ils sont déconseillés pour le trail bleu et vert
- merci de laisser les animaux avec vos accompagnateurs
- les assistances par des accompagnateurs à vélo ainsi que le tractage par des animaux ne sont pas les bienvenus
- les ravitaillements extérieurs sont autorisés
- Il n'y a pas de douches à l'arrivée
- les participants ont l'obligation de porter durant tout le circuit le dossard numéroté fourni par l'organisation
- si un participant ne devait malheureusement pas finir le trail avant 21h00, il convient de prévenir un signaleur et l'arrivée (possibilité en dernier ressort de téléphoner à l'organisation 06 34 92 26 41)

- il est demandé de terminer les circuits avant 21h00
- l'organisateur se réserve le droit d'arrêter à tout moment un participant s'il juge que sa sécurité ou celle de la manifestation est compromise
- certains circuits empruntent des routes ouvertes à la circulation. Des signaleurs assurent les traversées de routes. Respectez le Code de la route !
- les circuits empruntés ne sont pas privatisés, attention aux éventuels randonneurs ou vététistes
- ayez la courtoisie de ne rien jeter en dehors des poubelles
- respectez le cheminement des parcours
- secours : en cas de participant en difficulté (chute, blessure), après avoir rapidement analysé la situation, prévenez le prochain signaleur ou téléphonez au 03 88 97 30 69. Ce numéro figure sur votre dossard
- les participants éloignés en difficulté peuvent se faire chercher, faire la demande à un signaleur
- les participants s'engagent à ne prétendre à aucun droit concernant l'utilisation de leur image prise à l'occasion de l'organisation de La ChampduF
- le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les dispositions du présent règlement en fonction des circonstances
- le comité d'organisation, a compétence pour statuer sur tous les cas non prévus par le présent règlement
- en cas de force majeure, le comité d'organisation se réserve le droit de reporter l'épreuve. Les participants pourront prétendre à un remboursement ou un report des frais d'inscription
- l'organisation ne peut être tenue responsable en cas de vol ou de bris de matériel pouvant survenir avant, pendant et après la manifestation
- l'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile. Il appartient aux participants de vérifier qu'ils sont bien couverts pour les dommages corporels qui pourraient subvenir lors de la manifestation
- le règlement s'adaptera aux consignes sanitaires gouvernementales et fédérales en vigueur au moment de la manifestation
- l'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.

## Cartes et profils

Ils sont disponibles à cette adresse <http://lachampduf.com>

## Stationnement

Le cœur de la station du Champ du Feu est fermé à la circulation dans la journée ; des places de stationnement sont disponibles en amont et en aval de La Serva.

## Autres informations

- <http://lachampduf.com>
- Guy Seitz : 06 34 92 26 41
- [lachampduf@gmail.com](mailto:lachampduf@gmail.com)

## Nos remerciements chaleureux s'adressent

au Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges  
à la Région Grand Est

à la Collectivité européenne d'Alsace

à la Communauté des Communes de la Haute Bruche

à la Communauté des Communes du Pays de Barr

à la Communauté des Communes du Pays de Sainte Odile

aux communes de Bellefosse, Belmont, Breitenbach, Fouday, Le Hohwald, Molsheim, Neuviller-la-Roche, Rothau, Solbach, Waldersbach, Wildersbach

à la Préfecture du Bas-Rhin

à l'Office National des Forêts

à la Société de Chasse du Mercaron

au Comité de Ski du Bas-Rhin, ses clubs et ses bénévoles

à l'Association des Acteurs et Commerçants du Champ du Feu

à la Protection Civile

aux magasins Leclerc de Sélestat

aux magasins Sport 2000 de Sélestat et Illkirch

aux magasins Mondovélo de Sélestat et Geispolsheim

à SporKrono

à tous les autres partenaires et annonceurs visibles sur <http://lachampduf.com/>

